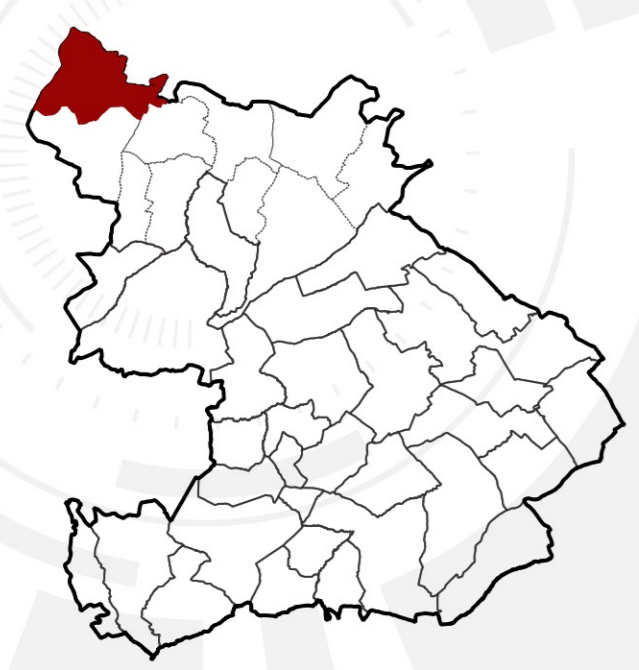


Droit de préemption urbain

Monnai
Commune déléguée de la Ferté-en-Ouche



Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire
Approbation : 26/09/2024

1:6 312
Cadastré DGFP©2024



Plan n°22 / 41

- Droit de préemption urbain
- Cadastré
 - Bâtiment en dur
 - Bâtiment léger
 - Parcelle

